



Parking uniquement dans la zone industrielle En Roche de Mars. Attention, places cantonales payantes le vendredi et samedi.
Accès sécurisé pour les piétons en 8 minutes selon tracé rouge. Bus-navette qui fait les aller-retour toute la journée.
Dépose-minute à proximité du site de la manifestation uniquement pour les PMR, poussettes ou besoins spécifiques.